



ASSEMBLEE GENERALE DES ORGANISMES DE BASSIN

DAKAR, du 03 au 06 Novembre 2004

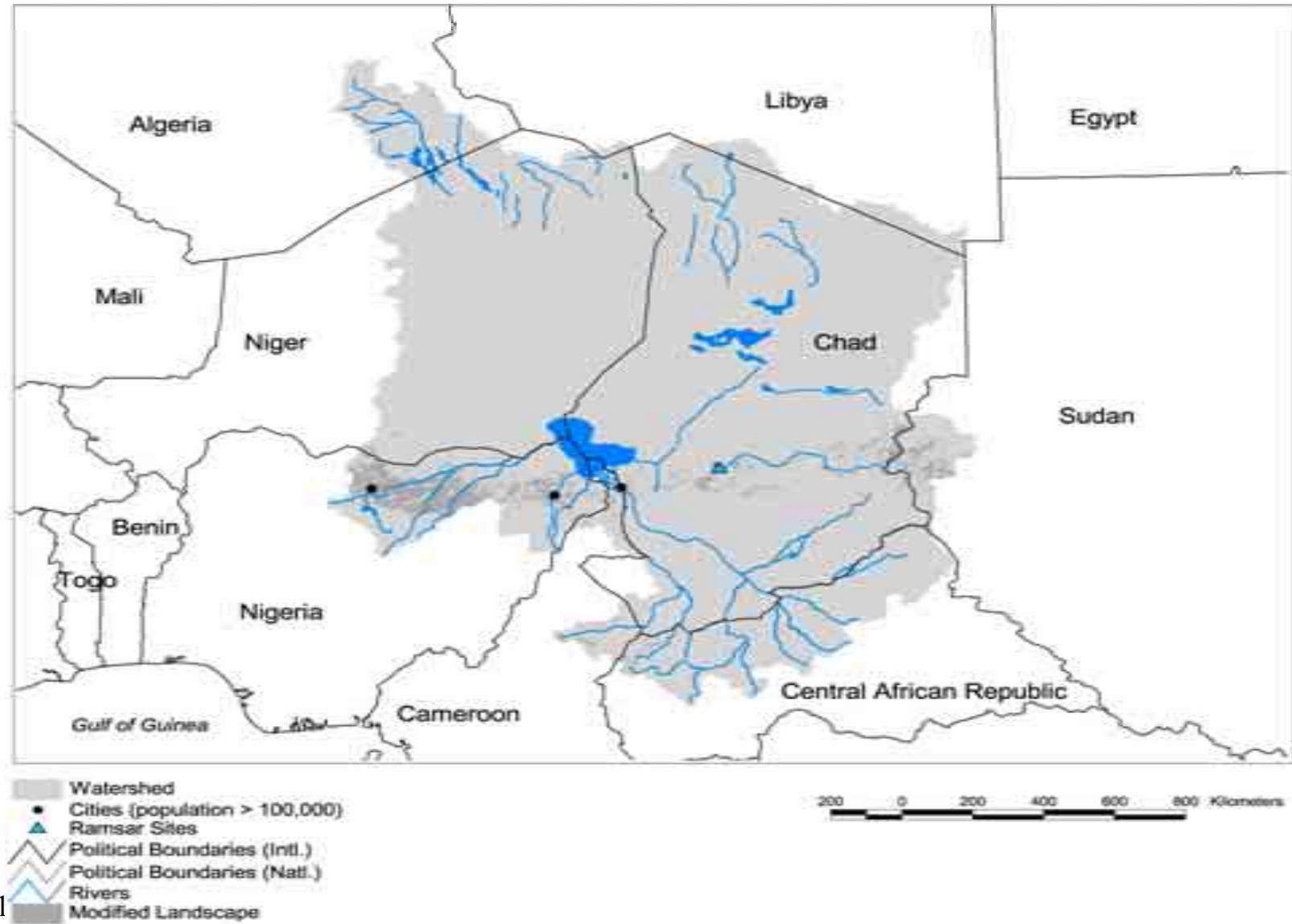
LA COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD ET LE PROCESSUS *DE LA G I R E*

**Par TAM Lambert
Secrétaire Exécutif Adjoint**

LE BASSIN DU LAC TCHAD

- Un Bassin hydrographique de 2.381.636 kilomètres carré au cœur de l'Afrique soudano-sahélienne en bordure sud du désert du Sahara.
- Le Lac Tchad, une étendue d'eau douce peu profonde dont la superficie est passée de 25.000 kilomètres carré en 1964 à 9.000 à l'heure actuelle.
- Le Bassin Conventionnel ou « Actif » couvre 967.000 km². Son réseau hydrographique est constitué par le système Chari-Logone-El Beid (90% des apports d'eau au lac) et l'ensemble Komadugu-Yobé.
- La pluviométrie de la région varie entre 1.500 mm (zone soudanienne) au sud et 100 mm (zone sahélienne) au nord.
- La région du Lac Tchad est depuis des millénaires un centre de développement, de commerce et d'échanges culturels entre les populations du nord et celles du sud du Sahara.
- A l'heure actuelle la population de région est estimée à près de 30.000.000 d'habitants.
- Les principales activités économiques dans la région sont la pêche, l'élevage, l'agriculture et le commerce.

BASSIN HYDROGRAPHIQUE du LAC TCHAD



CREATION

- The **Lake Chad Basin Commission** (LCBC) was established by the Fort Lamy (now N'djamena) Convention signed on 22nd May 1964 by the Heads of State of the four countries bordering Lake Chad, namely:

- Cameroon
- Niger
- Nigeria and
- Chad

The establishment of this convention has been guided by some key ideas

- *La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créé par la convention de Fort Lamy (N'djamena) signé le 22 Mai 1964 par les Chefs d'Etat des quatre pays riverains du lac Tchad à savoir:*

- ***Cameroun***
- ***Niger***
- ***Nigeria et***
- ***Tchad***

La mise en place de cette Convention a été guidée par quelques idées-force

MANDAT.

Les Etats membres, par la mise en place de cette structure, affirment leur volonté d'intensifier leur coopération et leurs efforts pour la mise en valeur des ressources du bassin du lac Tchad. Pour atteindre cet objectif, mandat est donné à la Commission de entre autres:

- Préparer des règlements communs permettant la pleine application des principes affirmés dans la Convention et le Statut;
- Rassembler, examiner et diffuser des informations sur les projets préparés par les Etats et recommander une planification des travaux communs et de programmes conjoints de recherche dans le Bassin;
- Maintenir la liaison entre les hautes parties contractantes en vue de l'utilisation la plus efficace des eaux du Bassin;
- Suivre l'exécution des études et travaux dans le Bassin relevant de la présente Convention et d'en tenir informés les Etats membres;
- Elaborer des règlements communs relatifs à la navigation;
- Examiner les plaintes et contribuer à la solution des différends;
- Promouvoir la coopération régionale et la coordination des programmes régionaux;
- Planifier, mobiliser, et assurer le suivi des projets nationaux ayant des implications régionales.

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Le dispositif juridique de la Commission comprend:

- La Convention de Fort Lamy et le Statut pour la mise en valeur du bassin du lac Tchad Cette convention fait référence à la Charte des Nations Unies et à celle de l'Organisation de l'Unité Africaine. Ainsi la Commission est conçue comme un organisme de coopération sous-régionale;
- L'Accord de Moundou signé le 21/8/1970 entre le Cameroun et le Tchad relatif au prélèvement d'eau dans le Logone aux fins agricoles.
- L' Accord d'Enugu portant réglementation commune sur la faune et la flore (03/12/77). Cet accord se veut être une confirmation de la volonté de coopération énoncée dans le Statut.

Caracteristiques du Lac Tchad

- **Superficie:** La superficie du lac est passée de 25,000 km² (en 1964) à 3,536 Km² en 2002.
Profondeur: 1m – 4m
Salinite: eau douce
Forte evaporation: 2500 – 3000 mm/par an
- **Le Bassin Conventionnel ou « Actif »** couvre 967.000 km². Son réseau hydrographique est constitué par le système Chari-Logone-El Beid (90% des apports d'eau au lac) et l'ensemble Komadugu-Yobé.
- **Centre pour le developpement, le commerce et d'echanges culturels**
- **Volume d'eau:** en (2002): 7 – 43 x 10⁶ km³
 - Avant (maximum):- 40 – 100 x 10⁶ km³
- **Altitude:** 280m Au dessus du niveau de la mer.

Problemes quotidiens du bassin du lac

Tchad (suite)

- Avec les conséquences ci-après:
 - Pauvreté
 - Famine
 - Exposition aux problèmes de santé (Malnutrition)
 - Exode Rural
 - Baisse du niveau Socio – économique des millions de gens dans la Région
- Autres Problèmes induits:
 - Croissance démographique forte
 - Mauvaise utilisation des Ressources disponibles (Deforestation/Feu de brousse)
 - Ensablement et Erosion éolienne
 - Pollution
 - Méthodes Inappropriées d' Exploitation des ressources disponibles.

Problemes quotidiens du Bassin du Lac Tchad

- **Le Resultat du Changement climatique sur plusieurs décénies:**
 - Périodes successives de très fortes Sècherèsse
 - Degradation de l' Environnement
 - Vents forts du fait de la déforestation
 - Températures Excessives /Evapotranspiration

Dont la conséquence est:

 - Dimunition Drastique du Lac Tchad
 - Perte de Biodiversité
 - Avancée du désert
 - Dimunition des Productions en Agriculture, Elevage et Pêche

Les défis majeurs pour la gestion intégrée du bassin du lac tchad

- La **Conservation**, Défi majeur pour préserver les ressources en eau limitées
- La **Restauration** du niveau du lac Tchad qui constitue une des plus grandes zones humides d'Afrique
- La **Lutte contre la désertification** par la fixation des dunes, la lutte contre l'érosion et la conduite des programmes de régénération végétale
- La **Collecte, le traitement, le stockage et la dissémination** des données sur les ressources pour une gestion efficace du bassin
- La **Coopération régionale** grâce à l'engagement de tous les Etats membres pour une gestion effective et durable des ressources en eau du bassin par la réactualisation et l'harmonisation des accords régionaux.

La Vision 2025 pour le lac Tchad

LE CHOIX

- Une région du Lac Tchad durable avec une vision positive marquée par des politiques durables de gestion intégrées du Bassin tant au niveau local, national et régional.
- Ce processus doit être entièrement participatif et caractérisé par:
 - Une gestion intégrée de bassins fluviaux;
 - Une application rigoureuse des stratégies de conservation;
 - Une collecte, un traitement et une gestion durables des données
 - Une promotion d'une coopération régionale;
 - Une restauration et gestion du Lac Tchad et de ses écosystèmes à des niveaux durables.

La Vision 2025 pour le lac Tchad

- En 2025, le **Lac Tchad**, “**Heritage Commun**” et ses autres zones humides sont maintenues à des niveaux durables pour assurer une sécurité économique des ressources de cet écosystème d'eau douce. L'utilisation de la biodiversité et les ressources aquatiques du bassin devra être équitable pour assouvir les besoins de la population et réduire ainsi le niveau de pauvreté;
- **Une Region du Lac Tchad** où les Autorités régionales et nationales acceptent, pour l'eau douce, l'écosystème et la biodiversité, les responsabilités de conservation et de gestion intégrée du bassin pour atteindre un développement durable;
- **Une Region du Lac Tchad** où Etat membre a un accès équitable aux ressources en eau saines et adéquates correspondant à ses besoins et droits et assure le maintien de sa part de ressources d'eau douce d'écosystème et de biodiversité.

Perspectives: un plan d 'action stratégique pour un développement durable du bassin du lac tchad

- **Objectif principal**: Une gestion concertée, intégrée et durable des eaux et des autres ressources naturelles du Bassin du lac Tchad.
 - **Objectif 1**: Une gestion concertée de l 'eau partagée s 'appuyant sur des politiques nationales harmonisées et appliquées au niveau de chaque sous-bassin; Grâce à la mise en place de:
 - » une politique de l 'eau mult-sectorielle dans chaque pays prenant en compte la valeur des hydro- systèmes et écosystèmes aquatiques;
 - » reformes et mécanismes institutionnels de coopération et de concertation dans chaque pays;
 - » un cadre incitatif et législatif rénové et harmonisé au niveau de la région, notamment vis à vis des pollutions transfrontalières;
 - » synergies indispensables entre les programmes de recherche, de lutte contre la pauvreté, la désertification, de conservation de la diversité biologique.

Perspectives (suite)

- **Objectif 2** : Une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes en partant d'une meilleure connaissance de ces ressources; Grâce à:
 - » la réhabilitation et le développement d'un réseau de surveillance permanente des eaux, de leur exploitation et de l'Environnement, pour une meilleure connaissance du fonctionnement des hydro-systèmes;
 - » la réalisation d'actions concrètes ou investissements urgents pour la protection du lac Tchad et des eaux internationales qui l'alimentent;
 - » la préparation de schémas intégrés et évolutifs de développement et gestion des eaux du bassin;
 - » un suivi dynamique de la gestion des eaux avec des outils modernes de gestion intégrée des informations et de simulation pour la prise de décisions

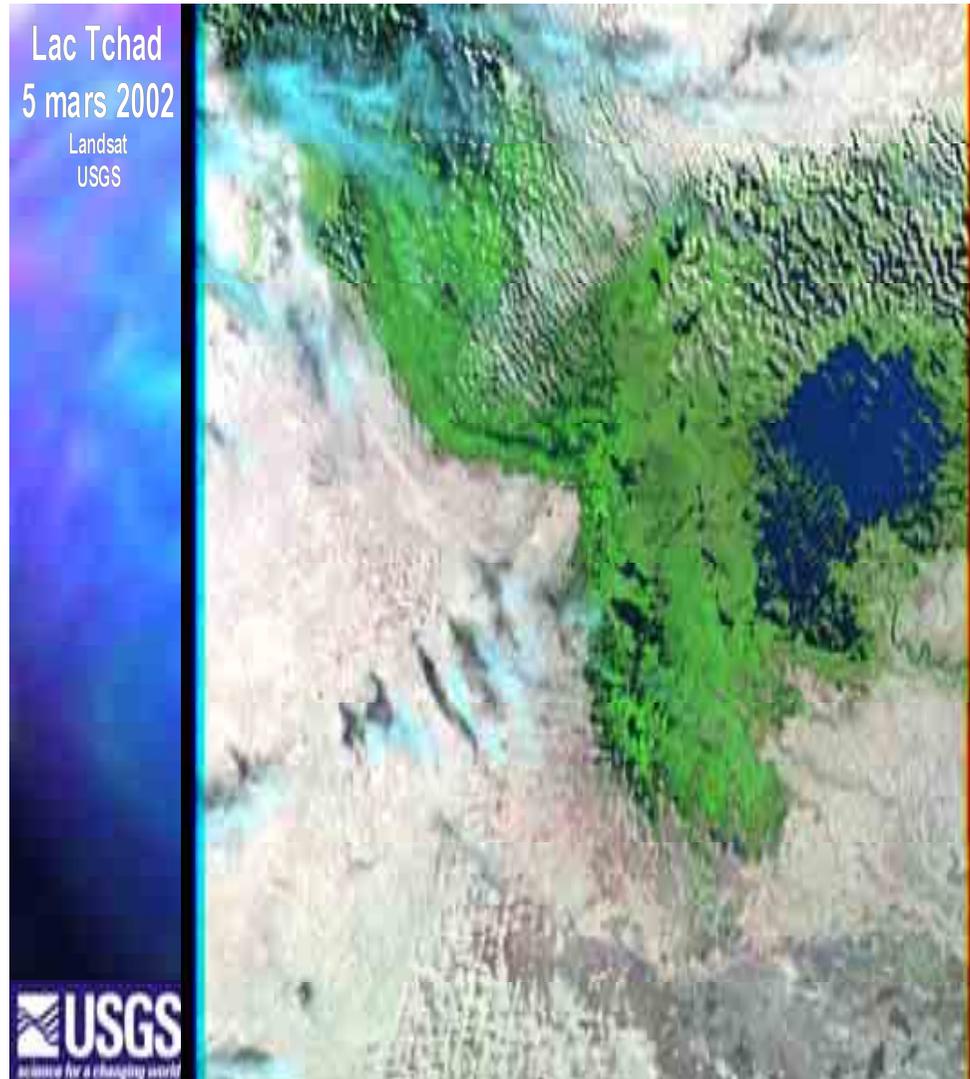
Perspectives (fin)

- **Objectif 3** : Une gestion durable du Bassin centrée sur l 'Etre humain et réconciliant le développement économique local avec l 'exploitation rationnelle des ressources pour tous.

Grâce à:

- » la promotion régionale de techniques et pratiques productives, économes de l 'eau, économiquement rentables, appropriées par les populations et les opérateurs locaux;
- » le développement de mécanismes et instruments adéquats de mobilisation de ressources financières internes et externes afin d 'assurer progressivement l 'autosuffisance pour la gestion durable des ressources patrimoniales du Bassin du Lac Tchad.

MORPHOLOGIE ET SUPERFICIE (Eau libre)



- Le Lac en période d 'étiage;
Les deux cuvettes sont individualisées;
- Une grande partie de la grande barrière reste encore exondée.
- Les poches d 'eau interdunaires sont très visibles au Nord-Est de la cuvette Sud



LE CHEMIN PARCOURU AVANT 1990

- CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE (Conduite des études)

Les études à cette époque servaient plus dans la résolution des problèmes pratiques d'irrigation ou de fourniture d'eau aux populations et au bétail.

Ont ainsi été réalisées:

- l'étude “ *Suivi et Gestion des Ressources en Eau Souterraines dans le Bassin du Lac Tchad*”;
- “*La Gestion des Eaux Souterraines dans les Formations Chari-Logone pour un Développement durable du bassin du Lac Tchad*”;

Avec les années 90, la connaissance des ressources en eau devra conduire à la mise en place des instruments de gestion. C'est l'objet de l'étude “ Planification et gestion des ressources en eau du bassin du Lac Tchad”

APRES 1990

- ***“La Planification et la Gestion des Ressources en Eau du Bassin du Lac Tchad”*** a eu pour objectif général l’amélioration de la connaissance des ressources en eau du Bassin et l’établissement au sein de la CBLT d’un outil rationnel de gestion de ces ressources grâce à:
 - la réhabilitation et le renforcement de réseaux de collecte de données et le transfert des données de base;
 - la mise en place d’un système opérationnel de collecte, de traitement et de conservation des données de base;
 - l’établissement d’une Unité d’acquisition et d’exploitation de données satellitaires sur l’ensemble du Bassin;
 - l’organisation de l’analyse et l’exploitation rationnelle des données collectées dans le cadre du développement économique et social de la région;
 - la définition d’une stratégie de mise valeur des ressources en Eau du Bassin (modèle mathématique de simulation du comportement hydrologique du lac Tchad et de ses affluents).

COOPERATION AVEC LA BADEA et l' UNION EUROPEENNE

- Dès 2002,
La Banque Arabe pour le Développement en Afrique a accordé un don à la CBLT pour:
 - La formation d'une vingtaine de cadres (hydrologues) dans la mise en place d'une base de données hydrologiques (collecte, traitement, dissemination);
 - L'achat et l'installation de Six (6) plateformes de reception de données de type Météosat;
 - La fourniture du materiel informatique pour la création d'une base de données au Secrétariat Exécutif de la CBLT.

Dans le cadre de **l'Initiative Européenne pour l'Eau,**

- l'Office International de l'Eau et la GTZ sont en consultation pour présenter un programme GIRE.
- En attendant de bâtir quelque chose de plus solide, un **Comité Permanent des Ressources en eau** regroupant les experts des Etats membres se réunit chaque année